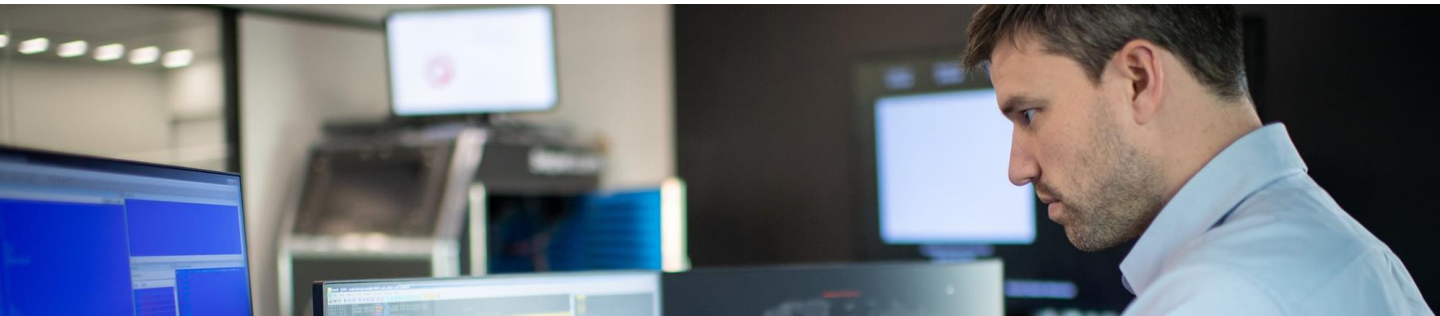


Flexible Engine HDS

Solution d'hébergement des données de santé à caractère personnel.
Flexible Engine HDS est une offre de Cloud Computing bénéficiant de la certification HDS de Orange Healthcare et permettant l'hébergement de vos données de santé.



Les essentiels



Infrastructure de sécurité certifiée



Solution flexible et évolutive



Accompagnement de bout en bout par les équipes Orange

Présentation de la solution

Solution de Cloud Public as a Service

Console virtuelle permettant l'accès à un ensemble de fonctionnalités: hébergement de sites web et applications, stockage de données, gestion des droits, configuration accès réseau, etc...

Fiabilité et performante

Large gamme de services intégrés accessibles à la demande via la console d'administration: Big Data, Machine learning et Intelligence Artificielle, Sécurité, etc...

Les avantages

Solution innovante

Solution régulièrement enrichie de nouvelles fonctionnalités grâce à la technologie Openstack

Budget maîtrisé

Paiement à l'usage sans engagement

Informatique de santé sécurisée

100% conforme à la certification "hébergeur de données de santé à caractère personnel"

SAV : 7j/7, 8h/20h

Business Services





Une offre de Cloud Computing pour l'hébergement des données de santé à caractère personnel

Les usages

- Développement et mise en production rapide d'applications, devops, web, SaaS
- Cloud privé virtuel sur connexions privées
- Campagnes de calcul, Hadoop
- Stockage et partage de fichiers en ligne
- Sauvegarde dans le cloud
- Hybridation
- Hébergement d'applications métiers

La réglementation

Orange Healthcare est certifié HDS depuis 2019. Cette certification répond aux exigences spécifiques à la gestion des données de santé, ainsi qu'aux normes ISO 27001, ISO 27018, ISO 20000.

La certification HDS est obligatoire pour tout organisme public ou privé qui héberge des données personnelles de santé collectées dans le cadre d'activités de prévention, de diagnostic, de soins, de suivi social ou médical, pour le compte de personnes physiques ou morales à l'origine de la production ou de la collecte de ces données, ou pour le compte des patients eux-mêmes (article L1111-8 du code de la santé publique français).

La certification obtenue par Orange Healthcare concerne l'intégralité des prestations :

- Prestation d'Hébergeur infrastructure physique (activités 1 et 2)
- Prestation d'Hébergeur infogéreur (activités 3, 4, 5 et 6)

Pour en savoir plus, contactez votre interlocuteur commercial

Contact : orange.healthcare@orange.com

www.healthcare.orange.com

Suivez nous sur @OrangeHCare

**Business
Services**

